

▼ PUBLICITE



la formule jusqu'à 8 mégas
internet TV téléphone

19€90*
/mois

nécessite un abonnement téléphonique *19,90€/mois pendant 3 mois puis 29,90€/mois *offre soumise à conditions

[actualités](#)
[perspectives](#)
[pratique](#)
[annonces](#)
[le desk](#)
[le kiosque](#)
[newsletters](#)
[multimédia](#)
[références](#)
EDITION ABONNES
Abonnez-vous 6€
Le Monde.fr

LE DESK

Recherchez [Accédez aux archives du Monde](#)

LES IMAGES

LES DÉPÊCHES

LES VIDÉOS

LES TITRES DU MONDE

LA UNE EN 8 CLICS

1. Sélectionnez une séquence

Rendez-vous

2. Sélectionnez un fil de dépêche

[DH Aujourd'hui](#)
[Afp/ Santé *](#)
[Afp/Reut./ Tourisme *](#)
[Afp/ Gastronomie *](#)
[Afp/ Consommation *](#)

* réservé aux abonnés du Monde.fr

3. Cliquez sur une dépêche

DH Aujourd'hui

[La 8e semaine du Fooding sous le signe du mystère](#) 24.11.07 | 07h38

[Vol du sac à main de la présidente bosniaque à Strasbourg](#) 23.11.07 | 20h03

[Belgique - Jean-Marie Pfaff va jouer au football avec des chiens](#) 22.11.07 | 09h49

[Marignane: des policiers demandent au Père Noël de nouvelles voitures](#) 21.11.07 | 16h50

[Succès d'une opération paiement en francs en Isère](#) 21.11.07 | 16h12

[La mairie de Cugnaux interdit "de décéder sur la commune"](#) 21.11.07 | 15h01

[Seine-et-Marne: un promeneur aperçoit un félin, de peur il se jette à l'eau](#) 21.11.07 | 09h47

Roanne: deux mois de prison ferme pour un psychiatre violent

AFP 20.11.07 | 19h40

Créez votre blog, pour donner votre avis et partager vos passions.
Abonnez-vous au Monde.fr : 6€ par mois + 30 jours offerts

Un médecin psychiatre de 66 ans, qui avait frappé un artisan travaillant au marquage de places de parking devant chez lui, a été condamné, mardi, par le tribunal correctionnel de Roanne (Loire) à deux mois de prison ferme et 3.000 euros d'amende.

Une altercation avait éclaté entre l'artisan et le psychiatre après que ce dernier, qui rentrait chez lui, se fut faufilé au volant de son véhicule entre les balises empêchant les voitures de rouler sur la peinture fraîche, le 18 juillet dernier, devant une résidence du centre de Roanne.

Déjà condamné en 2005 pour dégradations volontaires et en 2007 pour outrages à personne dépositaire de l'autorité publique, le médecin a "des soucis quant à la maîtrise de soi-même", a commenté la substitut du procureur dans son réquisitoire.

Victime d'une perforation du tympan et d'acouphènes, le peintre s'était vu prescrire 21 jours d'incapacité totale de travail (ITT) par un médecin légiste.

Le psychiatre a également été condamné à 18 mois d'interdiction de ses droits civils, civiques et de famille.

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Voyages
 » Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Shopping » Newsletters
 » Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Nautisme » RSS

Le Monde

» Abonnez-vous au *Monde* à -60%
 » Déjà abonné au journal
 » Le journal en kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr © Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Avertissement légal | Qui sommes-nous ? | Index | Aide